



Association Nationale des Victimes de l'Insécurité

*Reconnue d'Intérêt Général
Loi 1901 sous le n° 030 201 7496 du 21 juin 1999*

B.P. 3, immeuble La Salicorne, rue Emile Zola, 30600 VAUVERT

Tél/fax : 04 66 88 35 38

Fax : 04 66 51 39 61

N° Vert 0 800 30 32 77

SOLIDARITE ET AIDE AUX VICTIMES

Notre action est fondée sur les idéaux du droit et du respect de la personne humaine.

- Accompagner les victimes dans leurs démarches et le suivi de leurs dossiers.
- Favoriser les relations entre les victimes et les services Justice, Police, Gendarmerie
- Aider les victimes, les conseiller d'après l'expérience acquise depuis plus de quinze ans.

Elle s'appuie sur l'art. 2 et l'art. 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme (1789).

Notre association est apolitique et laïque.

SOYONS SOLIDAIRES AVEC LES VICTIMES comme si elles étaient membres de notre famille,

Je soutiens l'A.N.V.I par un don de :

J'adhère à l'A.N.V.I – Adhésion annuelle : 30 €

Paiement : Espèces ou Chèques à l'ordre de l'A.N.V.I.

M. Mme Mlle

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL/FAX (facultatif) :

E-mail (facultatif) :

Date :

Signature :

Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les entreprises peuvent bénéficier de réductions d'impôts limitées à 0,05 % du chiffre d'affaire. 66 % du don est déductible de l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu. Le don est reportable sur 5 ans, soit en cas de dépassement du plafond des 5 %, soit si l'entreprise n'a pas à payer d'impôts, l'année où elle a fait le don.



BP 3 - Résidence La Salicorne, - 310 rue Emile Zola, - 30600 Vauvert
anvibureau@gmail.com www.anvifrance.org
Bureau Tél/Fax : 04 66 51 39 61

N° Vert 0 800 30 32 77

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE